



FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-066-R1	
Direction de l'approvisionnement	
Objet :	Attribution de contrat pour la fourniture de contrats d'assurance de dommages -- Ville de Lévis (Appel d'offres 2016-50-37)
Date :	Le 16 mai 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2016-01-40, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 6 avril 2016 et sur SEAO le 6 avril 2016, date de l'appel d'offres. Six (6) entreprises se sont procuré les documents.

COMPTE RENDU DE L'ANALYSE DES SOUMISSIONS :

M. Steeve Ruel a fait l'ouverture de quatre (4) soumissions le 29 avril 2016, à 14 h, en présence de Mmes Mélissa Rémillard, Danielle Bergeron et quelques représentants de compagnies.

Le consultant Raymond Chabot Grant Thornton a produit le tableau des primes annuelles (avant taxe de 9 %) suivant :

Soumissionnaires	Lot 1 Assurance automobile et responsabilité	Lot 2 Assurance des biens de toute description
AON Parizeau inc.	450 335,00 \$	104 389,00 \$
BFL Canada risques et assurances inc.	553 086,00 \$	114 050,00 \$
Lemieux Ryan & Associés Association courtier d'assurances inc.	486 523,00 \$	324 704,00 \$
PMT Roy Assurances et Services Financiers inc.	572 175,00 \$	173 916,00 \$

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la Ville prévoit attribuer des contrats distincts au soumissionnaire ayant déposé la plus basse soumission conforme pour chacun des lots pour lesquels des prix ont été demandés ;

Attendu que la soumission de la compagnie « AON Parizeau inc. » est conforme aux exigences du devis pour les lots 1 et 2 ;

Attendu que ces contrats sont à prix unitaires ;

Attendu les recommandations du consultant Raymond Chabot Grant Thornton suite à son analyse des soumissions ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 902 741,00 \$ avant TPS et TVQ ;

Attendu que lors du dernier renouvellement négocié (1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016), la prime annuelle s'est élevée à 809 555 \$ avant la taxe de 9 % ;

Attendu qu'en date du 29 avril 2016, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que les dépenses pour les lots 1 et 2 doivent être autorisées par le conseil de la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
604 649,16 \$	taxe de 9 % incluse	352 712,01 \$	604 649,16 \$ (Estimée)	604 649,16 \$ (Estimée)

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non
Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-125-00-420
- Règlement d'emprunt spécifique RV- _____, Poste budgétaire :
- Règlement « Omnibus » RV....., résolution CE-
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire

FPD : AGR-2016-007
Signé : Marlyne Turgeon

Date : 10 / 02 / 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 17 mai 2016
Conseil de la Ville du 24 mai 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Marlyne Turgeon	4 mai 2016	Requérante

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats, dans le cadre du projet « Fourniture de contrats d'assurance de dommages – Ville de Lévis », de la façon suivante :

LOT 1 (Assurance automobile et responsabilité) :

À la compagnie AON Canada inc., 20, Bay Street, suite 2400, Toronto (Ontario) M5J 2N9, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 450 335,00 \$ avant taxe de 9 %, conformément à sa soumission en date du 28 avril 2016, à l'addenda 3 en date du 26 avril 2016, à l'addenda 2 en date du 26 avril 2016, à l'addenda 1 en date du 14 avril 2016 et au devis en date du 6 avril 2016.


LOT 2 (Assurance des biens de toute description) :

À la compagnie AON Canada inc., 20, Bay Street, suite 2400, Toronto (Ontario) M5J 2N9, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 104 389,00 \$ avant taxe de 9 %, conformément à sa soumission en date du 28 avril 2016, à l'addenda 3 en date du 26 avril 2016, à l'addenda 2 en date du 26 avril 2016, à l'addenda 1 en date du 14 avril 2016 et au devis en date du 6 avril 2016.


UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Stevee Ruel

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Pour le coordonnateur
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur		
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 16 / 05 / 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016 / 5 / 16